

Les différents périmètres de protection

La Vallée de la Seille, l'étang de Lindre et ses zones avoisinantes sont des secteurs intéressants du point de vue écologique. L'alternance de zones humides (ornières forestières, mares prairiales, mardelles forestières, étangs ...), de grands massifs forestiers (vieilles chênaies et tourbières forestières) et milieux plus ouverts (pâtures, prairies de fauche, prés salés et friches) permet l'installation d'une faune et d'une flore riche et particulière. Ainsi, différents outils de protection sont mis en œuvre sur ce secteur pour permettre le maintien de ces espèces. Chaque outil apportant une plus-value dans la préservation des espèces et des milieux.

1. ZNIEFF est l'abréviation de « Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique ». Une ZNIEFF est un secteur géographique peu étendu qui renferme des **milieux** mais surtout des **espèces à fort intérêt** (car en régression, rares et/ou menacées).

Une ZNIEFF **n'a pas de portée réglementaire**. Cependant, la loi de 1976 sur la protection de la Nature interdit de « détruire, d'altérer ou de dégrader le milieu particulier ».

Les ZNIEFF sont des **outils de connaissance du patrimoine naturel**. Elles servent de base à la définition de la politique de protection de la Nature menée par le **ministère de l'Environnement**.



2. ENS est l'abréviation d' « Espace Naturel Sensible ». Un ENS est un secteur géographique qui abrite des **espèces animales et végétales protégées**. La désignation en ENS s'appuie également sur la notion de **paysage** et de **fragilité** des milieux quant à certaines **activités humaines**.

La protection des ENS se fait par **acquisition foncière** ou par **conventionnement** entre le propriétaire et le **Conseil général** qui est le porteur de cette politique de protection de la Nature.

Les ENS sont des **outils de connaissances et de valorisation** (sentier pédagogique, panneau...) du patrimoine naturel. Des **mesures de gestion** (travaux par fauche, débroussaillage...) peuvent être programmés sur ces espaces.

3. Un site « Natura 2000 » est une zone géographique vaste qui présente des **milieux naturels** (comme des prés salés continentaux) et des **espèces animales et végétales** rares, menacées et/ou protégées. La désignation d'un site est réalisée en concertation avec les habitants et en cohérence avec leurs **activités** (agriculteurs, chasseurs, touristes, forestiers ...).

Pour coordonner la préservation des espèces et des milieux et le maintien des activités humaines, Natura 2000 utilise différents outils : **contractuels** (via la signature de contrats et de chartes) et **réglementaire** (via la réalisation d'évaluation d'incidence) mais surtout sur **l'animation** et la **sensibilisation**.

Natura 2000 est une **politique Européenne**. Les sites forment un réseau à l'échelle de l'Europe.



4. APPB est une abréviation pour « Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope ». Il s'agit de **petites zones peu exploitées** par l'homme comme des marais, haies, pelouses qui renferment des **espèces protégées**.

L'arrêté est pris par le préfet et concerne le milieu naturel. L'arrêté promulgue ainsi **l'interdiction de certaines activités** susceptibles de porter atteinte à l'équilibre de cette petite zone.

Les APPB sont donc des outils de protection **réglementaire** portés par l'Etat, via les préfets.

Milieux humides sensibles



Mardelles forestières



Les étangs et leurs ceintures de végétation



Ornières forestières



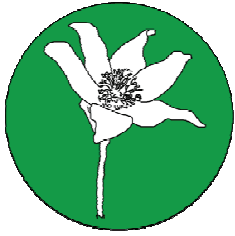
Mares prairiales

Les périodes sensibles

| | janvier | février | mars | avril | mai | juin | juillet | août | septembre | octobre | novembre | décembre |
|-------------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| <i>Gobemouche à collier</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Lys martagon</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Nivéole de printemps</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Ophioglosse</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Rainette verte</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Sonneur à ventre jaune</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Triton alpestre</i> | | | | | | | | | | | | |
| <i>Triton crêté</i> | | | | | | | | | | | | |

Dans la mesure du possible :

- éviter le piétinement des points d'eau (étangs, mares forestières et prairiales, ornières forestières, fossés ...)
- limiter les fréquentations des grands massifs forestiers aux périodes sensibles
- limiter les nuisances sonores aux périodes sensibles
- réduire le piétinement en période de floraison



Le Lys Martagon (*Lilium martagon*)

J F M A M **J J** A S O N D

- Description et critères de reconnaissance

Le Lys martagon est une plante vivace de **40 à 150 cm** de haut. Elle est composée de trois à huit **grandes fleurs de couleur rose violacé**, disposées en grappe et penchées vers le sol. Les **feuilles** sont lancéolées et verticillées* par 4 à 10.

La floraison a lieu de **juin à juillet**. Les fleurs exhalent une odeur peu agréable.

Le lys est également appelé « Lis de Catherine » ou « Petit Lis du Calvaire ».



Grande fleur rose violacé

- Ecologie

Il se rencontre dans les **forêts de feuillues claires et de résineux**, en général des hêtraies accompagnées de chênes ou de sapins. Il peut également être présent dans les prairies. Le Lys apprécie les sols assez frais et riche en éléments nutritifs.

- Répartition

Cette espèce est rare dans l'**Est**, dans le centre et le Sud de la France mais aussi la Picardie.

- Mesures de protection et effectifs

Le Lys est une **espèce protégée** dans différents départements et régions de France. En ces lieux et en tout temps, « la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées »

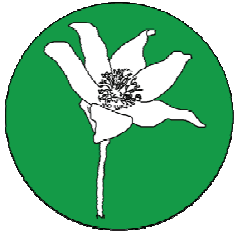


Feuilles verticillées

Lys Martagon. Photos : J.DAO

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des zones de Lys martagon entre juin et juillet.

* **Verticillée** : Les feuilles d'une plante sont dites **verticillées**, lorsqu'elles sont insérées au même niveau, par groupe de trois unités au minimum, en cercle autour d'une tige.



La Nivéole printanière (*Leucojum vernum*)

J F M A M J J A S O N D

- Description et critères de reconnaissance

La Nivéole printanière est une plante vivace de **15 à 40 cm** de haut. Elle est composée de trois ou quatre feuilles dressées et allongées et d'une grande **fleur blanche** (rarement par deux) penchée et **tâchée de vert** sur la pointe des pétales.

La floraison a lieu de **février à avril**, Les jeunes fleurs exhalent un assez fort parfum de violette. Le fruit est une capsule en forme de poire. C'est une espèce souvent très sociable qui forme des colonies denses.

La nivéole est également appelée « Perce-neige », « grelot blanc », « Jeannette de printemps »

Fleur blanche avec tâches vertes



Nivéole printanière - Photo : O.NOURRIGEON

- Ecologie

Elle se rencontre dans les **forêts de feuillus claires** mais surtout **humides**, de chênes et de hêtres, elle aime les sols riches en humus et présentant de fortes réserves en eau. Elle s'écarte peu de la forêt mais on la retrouve parfois dans les haies et à proximité des boisements favorables.

- Répartition

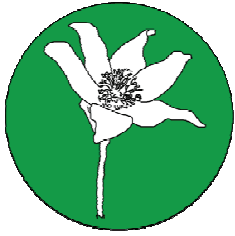
C'est une espèce rare dans certaines régions n'est présente que dans le **Nord-est** et les Alpes, très rarement dans le nord et le centre du bassin parisien.

- Mesures de protection et effectifs

La Nivéole printanière est une **espèce protégée en Lorraine**. Cela signifie que sont interdits en tout temps « la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées »*

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des zones de Nivéoles (l'espèce forme des tapis denses en sous bois) de février à avril.

*Arrêté du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale – Art.1^{er}



L'Ophioglosse (*Ophioglossum vulgatum*)

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

- Description et critères de reconnaissance

L'Ophioglosse est une petite plante vivace de **10 à 30 cm**. Elle est composée d'un **segment** large et lancéolé et d'un **épi** linéaire. Cette plante ne possède ainsi qu'une seule « feuille »

La fructification a lieu de **mai à juillet**.

L'Ophioglosse est également appelé « Langue de Serpent », « Herbe sans couture », Herbes aux cents miracles » ou « Langue de chien ».

- Ecologie

On la rencontre sur les **prairies fraîches**, les dépressions humides dans les dunes et les **fossés**, les **vieux vergers** et les **forêts** en bordure d'eau. Cette plante apprécie les sols présentant de fortes variations de l'état hydrique.

- Répartition

Cette espèce est présente dans toute la France mais reste **assez rare**. On la retrouve de façon disséminée.

- Mesures de protection et effectifs

L'Ophioglosse est une espèce en **régression** dans toute la France et elle est **protégée en Lorraine**. Cela signifie que sont interdits en tout temps « la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées »*

Epi

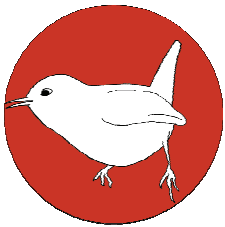
Segment



Ophioglosse - Photo : PnrL

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des zones d'Ophioglosse de mai à juillet.

*Arrêté du 3 janvier 1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale – Art.1^{ier}



Le Gobemouche à collier (*Ficedula albicollis*)

j f m a m j j a s o n d

- Description et critères de reconnaissance

Le Gobemouche à collier est un petit oiseau d'environ **13 cm**. Le plumage du mâle en été, pendant la période nuptiale, est très caractéristique : sa **calotte noire** est séparée du reste du corps par un **large collier blanc**. Le dessus est noir, avec une large **tâche blanche sur l'aile**. Le reste de l'année, le mâle est plus semblable à la femelle avec un manteau grisâtre et un demi-collier blanchâtre.

Calotte noire

Tâche blanche sur l'aile



Le Gobemouche à collier – Photo : A.S. Chaplain

- Ecologie

Les Gobemouches tirent leur nom du manège typique qu'ils effectuent pour se nourrir. Posté sur son perchoir, le Gobemouche est aux aguets, surveillant les passages d'insectes. Lorsqu'une proie est repérée, l'oiseau s'élance, la prend en chasse, la happe d'un claquement de bec, puis retourne à son poste.

Le Gobemouche à collier est retrouvé principalement dans les grandes et **vieilles futaies claires** où domine le **chêne**.

Dès son arrivée à la **fin avril**, le mâle choisit une cavité dans un arbre à partir de laquelle il attire les femelles en chantant. L'incubation dure en moyenne 15 jours, les jeunes sont nourris par les deux parents et s'envolent à l'âge de 17 jours. La présence de cet oiseau s'étend donc **d'avril à juin**.

- Répartition et mesures de protection

La Lorraine héberge la quasi-totalité de la population française de Gobemouche à collier. En Europe, le Gobemouche à collier n'est pas rare, mais sa répartition est extrêmement morcelée. Aussi cet oiseau est **protégé** au niveau national et inscrit à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

Cet oiseau, intimement lié à une forêt de bonne qualité, est particulièrement sensible aux changements pouvant intervenir dans son habitat à l'occasion, par exemple, des **travaux d'exploitation forestière**.

Dans la mesure du possible, limiter les interventions dans les massifs accueillants du Gobemouche à Collier durant la période d'avril à juin.



Le Triton alpestre (*Triturus alpestris*)

J F M A M J J A S O N D

- Description et critères de reconnaissance

Long de **9 cm**, le Triton alpestre est le plus **coloré** de nos tritons. En période nuptiale, le triton mâle a un **dos bleu-grisâtre** rehaussé par une **crête dorsale** qui présente une alternance de **taches noires et jaunes**. Les flancs de couleur bleu ciel sont piquetés de noir et **son ventre est orange uni**. Les femelles arborent les mêmes couleurs mais sont beaucoup plus ternes.

Crête dorsale

Dos bleu - grisâtre



Orange uni

Triton alpestre mâle - Photo : Pnrl

- Ecologie

Le triton alpestre vit dans les lacs, les étangs, les **flaques d'eau** et même les **ornières forestières**. Comme tous les amphibiens, le Triton alpestre est essentiellement **nocturne**. Il hiberne dès octobre s'enterrant dans la terre mais à proximité des points d'eau. A la **fin de l'hiver**, il sort de son sommeil hivernal pour gagner les points d'eau où a lieu la reproduction. Les parades nuptiales ont lieu jusqu'à la fin avril. Les œufs sont déposés sur des plantes aquatiques, puis les adultes reviennent à terre pendant **l'été**.

- Répartition et mesures de protection

Le triton est localement en régression. Les raisons en sont nombreuses : comblement et à la pollution des **mares**, au **drainage** des marais et des tourbières, fréquentation et piétinement des points d'eau de reproduction.

Le triton alpestre est totalement **protégé** en France. En Lorraine, le Triton alpestre est omniprésent. Il est le plus commun des tritons du territoire.

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des points d'eau (ornières forestières, mares forestières, étangs ...) de la fin de l'hiver jusqu'à la fin de l'été.



Le Triton crêté (*Triturus cristatus*)

J F M A M J J A S O N D

- Description et critères de reconnaissance

Le Triton crêté mesure de **13 à 16 cm** de long et peut vivre jusqu'à 20 ans. Son dos est **gris sombre**, ses **flancs** sont pointillés de **blanc sur fond noir**. Sa gorge sombre est pointillée de blanc et **son ventre est orange** avec des taches noires irrégulières. L'œil est doré.

En livrée nuptiale, le mâle porte une **crête dorsale très haute**, d'où son nom. Elle est découpée en dents de scie irrégulières avec un rétrécissement à la base de la queue. Elle porte une bande bleu argentée sur fond noir et est orange en dessus. Cette livrée disparaît quand l'eau se réchauffe.



Triton crêté mâle - Photo : F. Schwaab

- Ecologie

Le Triton crêté vit dans les **mares** de petite étendue, envahies pour moitié par la **végétation aquatique** et **bien ensoleillées**. Il présente dans sa vie une alternance saisonnière de phases aquatiques et de phases terrestres, correspondant à des changements de parure. Au **printemps**, il existe des différences très marquées entre mâle et femelle qui vivent tous deux dans l'**eau**. A la fin de la période de reproduction (**mai**), les différences sexuelles s'effacent entre les mâles et les femelles, qui regagnent la **terre** ferme où ils demeurent jusqu'à la période de reproduction suivante. Le triton hiberne sur la terre ferme jusqu'en mars.

- Répartition et mesures de protection

Le Triton crêté est **très rare**. On le retrouve quelques individus dans les mares des massifs forestiers de la Moselle. Il est **protégé au niveau national** (ainsi que la grande majorité des amphibiens), il fait partie de la Liste Rouge des espèces menacées en France. Il est d'autre part inscrit aux annexes II et IV de la Directive Habitats, et à l'annexe II de la Convention de Berne.

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des points d'eau (ornières forestières, mares forestières, étangs ...) du printemps jusqu'au début de l'été.



La Rainette verte (*Hyla arborea*)

J F M A M J J A S O N D

- Description et critères de reconnaissance

La Rainette verte a l'aspect d'une petite grenouille à ventre rond et aux pattes grêles dont les doigts sont terminés par des **ventouses**. Elle ne dépasse guère 4.5 cm de long. Sa peau est lisse et luisante. Le dos, **vert tendre**, peut virer assez rapidement au brun foncé, gris, jaune parfois tacheté de bleu. Le ventre est blanc granuleux. Cette espèce se distingue par une **ligne noire et blanche** qui s'étend des narines aux flancs. Le mâle possède sous la gorge un volumineux **sac vocal**, plissé au repos.

Ligne noire et blanches

Ventouse



- Ecologie

La Rainette verte vit dans les **arbres**, les arbustes, les buissons à proximité des **mares** et aux bords des étangs où a lieu la reproduction. Elle se déplace en sautant de feuille en feuille pour capturer les insectes volants dont elle se nourrit. De mœurs nocturnes, les Rainettes vertes sont **discrètes durant la journée**, à l'exception des journées pluvieuses. En avril-mai, les mâles descendent près des points d'eau et appellent les femelles par un **chant très sonore** qu'ils émettent la **nuite**. La portée de ces signaux d'appel, émis grâce au sac vocal utilisé comme caisse de résonance, est de plusieurs centaines de mètres.

L'accouplement et la ponte ont lieu dans l'eau. Les **jeunes** sont observés près des points d'eau jusqu'à la **fin juillet**. Durant l'automne et l'hiver, les rainettes hibernent seules ou en groupes dans des abris souterrains (fissures de rochers, terriers de rongeurs) ou dans la **vase des mares** dans les régions froides.

- Répartition et mesures de protection

La Rainette verte est présente dans toute la France, à l'exception du pourtour méditerranéen. La Rainette verte est une **espèce protégée** par la loi en France. Elle est inscrite sur le livre rouge des espèces menacées et figure aussi à l'annexe IV de la Directive Habitat c'est-à-dire qu'elle est désignée comme étant une espèce d'intérêt européen et qu'elle nécessite une protection stricte.

En Lorraine, la Rainette verte est présente en petite Woëvre et dans la **région des étangs en Moselle**.

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des points d'eau (ornières forestières, mares forestières, étangs ...) de février à fin juillet.



Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|

- Description et critères de reconnaissance

Le Sonneur à ventre jaune est appelé aussi 'Crapaud à pied épais'. Sa taille n'excède pas 5 cm, son chant est faible et peu portant. Impossible de confondre ce petit « crapaud » avec une autre espèce : si son **dos gris-brun pustuleux** est banal (il le camoufle dans son environnement), son **ventre magnifiquement décoré de taches jaunes ou orange sur fond noir** est remarquable. Cette espèce a de plus la **pupille en forme de cœur**.

C'est son chant, un « poup-poup » plaintif répété toutes les secondes, qui lui a valu son nom de sonneur.



Le Sonneur à ventre jaune. Photo : Pnrl

Face ventrale

Face dorsale

- Ecologie

Le sonneur à ventre jaune fréquente principalement les **ornières forestières** et les **trous d'eau** stagnante où il trouve moins de concurrence que sur certaines mares qu'il utilise cependant. Ils fréquentent également les **queues d'étangs**, les **fossés** et les **abreuvoirs**.

Le Sonneur commence à chanter en **mai**. La reproduction s'étale **tout au long de l'été** en petites pontes afin que, du fait des petites dimensions des milieux de reproduction, toute une génération ne soit pas détruite par un assèchement temporaire. A la fin de l'été, il retourne hiberner en forêt ou en prairie, caché sous l'humus, les pierres

- Répartition et mesures de protection

La dégradation et disparition des petits milieux humides, la **fréquentation des trous d'eau** sont l'une des causes de disparition de cette espèce. Le sonneur est protégé au niveau national et européen (annexes II et IV de la Directive Habitat), et figure parmi les espèces **menacées**.

Dans la mesure du possible, éviter la fréquentation des points d'eau (ornières forestières, mares forestières, étangs ...) du printemps jusqu'au début de l'automne.